

CONCOURS DIRECT D'ACCES A L'EMPLOI

Session du 10 Septembre 2017 (Après-midi)

EPREUVE	DUREE	COEFFICIENT
OPAJ	01 heure	02

Répondez par Vrai ou Faux sur votre feuille de composition.

1	La discipline est l'un des symboles de la nation ivoirienne.
2	La Côte d'Ivoire compte 176 communes.
3	Il existe 540 sous-préfectures.
4	Un juge est un magistrat assis.
5	La CEDEAO compte 16 pays membres.
6	Le Commissaire du Gouvernement travaille au parquet du Tribunal militaire.
7	Le Député appartient à la Nation toute entière.
8	Le Maire appartient à la Nation toute entière.
9	Le Président du Conseil Régional est Supérieur au Préfet.
10	Le Magistrat debout se trouve au siège d'un Tribunal de Première Instance.
11	Il existe six (6) Cours d'assises en Côte d'Ivoire.
12	L'emblème de la Côte d'Ivoire est le drapeau tricolore Orange-Blanc-Vert en bandes verticales et d'égales dimensions.
13	La Côte d'Ivoire est une Nation et un Etat.
14	NIAMIEN N'Goran est l'Inspecteur Général d'Etat.
15	Le siège de la CPI est à Rotterdam en Hollande.
16	Le Chef de l'Exécutif en Côte d'Ivoire est le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature.
17	Abidjan est la capitale politique de la Côte d'Ivoire.
18	La Côte d'Ivoire compte cinq (5) barrages hydroélectriques.
19	Alassane Ouattara a été Premier Ministre de la Côte d'Ivoire.
20	En cas de vacance de la Présidence de la République, c'est le Président de l'Assemblée Nationale qui assure l'intérim pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

III Parmi les items proposés, indiquez sur votre feuille de composition celui qui convient.

1. Le Conseil des Ministres est présidé par :

a. le Commissaire du Gouvernement	b. le Premier Ministre	c. le Président de la République
-----------------------------------	------------------------	----------------------------------

2. La loi est promulguée par :

a. les Députés	b. les Président du Conseil Constitutionnel	c. le Président de la République
----------------	---	----------------------------------

3. L'Etat se définit comme une population vivant sur un territoire qui.....

a. obéit aux décisions d'une autorité politique	b. a la ferme volonté de vivre ensemble
---	---

4. L'emblème de la Côte d'Ivoire est :

a) le bélier	b) l'éléphant	c) le drapeau	d) la tête de l'éléphant
--------------	---------------	---------------	--------------------------

5. La Côte d'Ivoire est un Etat

a) fédéral	b) confédéral	c) unitaire	d) Solitaire
------------	---------------	-------------	--------------

6. Dans un régime parlementaire, le Premier Ministre est désigné par :

a) Le Peuple	b) Les Députés	c) Le Président République	d) Le Roi ou monarque
--------------	----------------	----------------------------	-----------------------